11522 - Demander à Allah l’annulation d’un jugement

question

Dans quelle mesure on peut juger cette expression employée par certaines personnes correcte : Mon Seigneur ! Je ne Te demande par l’annulation d’un jugement, mais un doux traitement ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est très fréquent d’entendre répéter cette prière. Toutefois, il ne convient pas de l’employer puisqu’il nous est permis de demander à Allah d’annuler tout jugement qui nous serait préjudiciable … C’est pourquoi l’imam al-Boukhari (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a consacré (à ce sujet) un chapitre de son Sahih intitulé : à propos de celui qui sollicite la protection d’Allah contre le malheur et le jugement préjudiciable … et à propos de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : « Demandez à Allah de vous protéger contre les peines inhérentes aux épreuves, contre l’arrivée d’un malheur et contre un jugement préjudiciable (al-Boukhari, 7/215). Livre sur le destin.